

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Maternelle-ce-qui-change-a-la-rentree>



École & société

Maternelle : ce qui change à la rentrée

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : vendredi 1er septembre 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

[Le plan maternelle](#), annoncé lors d'une note de service en janvier 2023, a commencé à être déployé.

Directeurs et directrices

Les pilotes ont été formés en fin d'année scolaire dernière, la formation des directeurs et directrices devrait suivre en ce début d'année. Cette formation portera sur le pilotage pédagogique, l'utilisation des évaluations nationales, le lien avec les différents partenaires, l'animation de projets dans le cadre du CNR* et la mise en action des préconisations ministérielles.

Enseignants

Il est prévu un plan de formation sur 6 ans portant sur :

- le plan français/maths
- la préparation de l'entrée au CP
- le développement de l'enfant et les conditions de son bien-être
- l'EPS
- la progressivité des apprentissages au cycle 1 et la continuité avec le cycle 2
- le partage de pratiques

Une formation intercatégorielle est également prévue :

- avec les différentes catégories de personnels du ministère
- avec les experts de la petite enfance
- avec les Atsem

Développement du partenariat avec la petite enfance

Ce partenariat devrait être *mis en mouvement* par les directeurs et directrices et portera sur les points suivants :

- connaissance réciproque des métiers
- partage d'expérience
- mutualisation d'outils au bénéfice d'un renforcement des compétences professionnelles
- organisation de visites croisées de PE de PS et de TPS en établissement d'accueil des jeunes enfants, et d'éducateurs dans les écoles par les directeurs et directrices

Partenariat avec les familles

- Réunion de rentrée et présentation des adultes amenés à travailler dans l'école.
- Les directeurs et directrices prennent attache avec la protection maternelle et infantile, les crèches, afin

Maternelle : ce qui change à la rentrée

d'organiser la première rencontre avec les parents avant la rentrée scolaire.

- Organisation d'entretiens individuels dès les premières semaines avec les parents de TPS et de PS.
- Rendez-vous individualisés tout au long de l'année pour les bilans intermédiaires et si besoin.

Transition cycle 1-cycle 2

- Temps de travail dédié lors d'un conseil de directeurs afin d'analyser les résultats aux évaluations nationales de la circonscription.
- Dégagement d'axes de travail prioritaires en lien avec le projet d'école suite à l'analyse des résultats des évaluations (en réunion de directeurs puis en conseil des maîtres).
- Conseils intercycles afin de déterminer les priorités pédagogiques.

L'avis du SE-Unsa

Le plan maternelle est loin de nous avoir convaincus, son opérationnalité nous paraît floue et un certain nombre de points cités sont déjà mis en œuvre par les personnels travaillant en maternelle. Les constellations du plan français/maths étant déjà compliquées à mettre en œuvre faute de remplaçants, il nous semble donc difficile d'envisager des temps de formation supplémentaires à moyens constants. Prévoir ces temps de formation hors temps scolaire n'est pas envisageable, les enseignants ayant déjà des emplois du temps bien chargés. Pour autant, la formation est nécessaire, il faudra donc que le ministère prévoit des moyens de remplacement dévolus à ces missions, ce qui n'a pas été prévu au sein de chaque DSDEN.

Le SE-Unsa a rappelé à la DGESCO en juin que les priorités en maternelle portaient sur un nombre d'Atsem équivalent au nombre de classes maternelles, un Rased complet par site, des remplaçants en nombre suffisant dévolus aux constellations afin que ces dernières puissent réellement avoir lieu, plus de souplesse dans l'organisation pédagogique pour que les équipes puissent travailler en petits groupes ou en co-intervention, et enfin des effectifs ne dépassant pas 20 élèves en éducation prioritaire (EP) et 24 élèves hors EP.

* [Conseil national de la refondation](#)